

Commune de MANE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 05 Juin 2026 à 17h

PRESENTS : M. Jacques DEPIEDS, M. Luc GRECO, Mme Marie-Louise MEYER, Mr Olivier DEPIEDS, Mme Marie-Christine COTRONIS FALQUE, M. Jean-Luc CALMET, Mme Myriam VIGNEAUX, Mme Patricia SAINTE-ROSE, M. Stéphane BIENVENU, Mme Céline DESIMONE, M. Olivier HENRY, M. Alain FIORI, Mme Catherine YSMAL, M. CHABOUTÉ Yves

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Aline PESCE (procuration à M. Olivier DEPIEDS)

SECRETAIRE : Mme Marie-Louise MEYER

1 – Elections Sénatoriales :

Désignation de 3 titulaires et 3 suppléants. Le vote se fait à liste bloquée, dans le respect de la parité.

Il a été déposé, auprès de Monsieur Le Maire qu'une seule liste de candidats, à savoir :

Délégués Titulaires : Monsieur BIENVENU Stéphane – Madame MEYER Marie Louise – Monsieur DEPIEDS Olivier

Délégués Suppléants : Madame VIGNEAUX Myriam – Monsieur GRECO Luc – Madame SAINTE-ROSE Patricia

Il est procédé au vote : Bulletins : 15 – Votes exprimés : 15

La liste est élue à l'unanimité

2 – Décisions modificatives :

A – Budget «Eau et Assainissement» :

Suite à une insuffisance de crédits à l'article 6611 «intérêts», il est proposé de prélever la somme de 10 000 € sur l'article 605 (achat d'eau) de la section de fonctionnement et créditer l'article 6611 (intérêts) de cette même somme.

B - Budget «Lotissement Saint Estève» :

La Trésorerie nous a fait observer l'absence du report des résultats antérieurs et nous demande de procéder à la décision modificative suivante :

RI : 1641 : - 1 200 000 €
RI : 001 : 1 196 064.08 €
RI : 168741 : + 3935.92 €

Ce sont des dépenses d'ordre et non supplémentaires.

Ces deux décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

3 – Demandes de financements :

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Monsieur Le Maire à solliciter les demandes de subventions suivantes :

A - Placette du centre :

Au titre des Amende de police et auprès du Syndicat «Villages et Cités de Caractère»

B - Pôle scolaire :

Le différé des travaux d'aménagement du Lotissement St Estève, dû aux fouilles complémentaires, repousse les recettes attendues.

A l'unanimité, les élus autorisent la demande d'un prêt de 350 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de permettre le commencement des travaux du pôle scolaire en septembre prochain.

4 – Syndicat d'Irrigation :

Sont élus, à l'unanimité, au sein du Syndicat Intercommunal d'Irrigation de la Région de Forcalquier :

Monsieur Depieds Jacques : 14 Voix

Monsieur Bienvenu Stéphane : 11 Voix

5 – Commission des impôts Directs :

Monsieur Le Maire donne lecture de la liste comprenant 24 noms de personnes propriétaires sur la Commune.

Cette dernière doit être adressée à la Direction Générale des Finances Publiques qui procédera au tirage de 6 Commissaires Titulaires et 6 Commissaires Suppléants.

A l'unanimité, cette liste est adoptée.

La séance est levée à 18 heures

Mane, le 09 Juin 2026



Le Maire de MANE,

Jacques DEPIEDS.